

Les cantons

Qu'est-ce qu'un canton ?

Le canton est un espace électoral comprenant plusieurs communes. Ce n'est absolument pas une collectivité locale mais un découpage territorial qui sert à l'élection des Conseillers départementaux.

Le décret du 25 février 2014 a modifié la répartition des différents cantons en Vaucluse.

Le Département est divisé, depuis mars 2015, en 17 cantons redécoupés. Afin de garantir une parité entre les hommes et les femmes, les habitants élisent dans chacun des 17 cantons, un binôme (une femme et un homme) au scrutin binominal mixte majoritaire.

Ces élus ne sont plus appelés conseillers généraux mais [conseillers départementaux](#).



Le canton de Valréas : un canton vauclusien dans la Drôme. Il s'agit de l'Enclave des Papes dont la ville principale est Valréas. Au XIVème siècle, les différents Papes acquièrent l'importante commanderie de Richerenches, Valréas, Grillon et Visan. Le rattachement des états pontificaux à la France intervenant en 1791 après la création des départements, la Révolution française respecta cette particularité territoriale (sauf de 1793 à 1800 où le canton de Suze-la-Rousse fit aussi partie du département de Vaucluse).

Les 17 cantons vauclusiens



© Département de Vaucluse



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09